

marches-securises.fr

PUBLICATION



ÉTABLISSEMENT

CCAS de Cannes (06)

22 rue Borniol

06400 Cannes

**AVIS DE MARCHÉ
SERVICES****Organisme acheteur**

CCAS de Cannes (06), Lionel MERCIER, 22 rue Borniol, 06400 Cannes, pays_ISO3166_FRA. E-mail : lmercier@ccas-cannes.fr.

Adresse(s) internet

Adresse générale de l'organisme acheteur : <http://www.ccas-cannes.fr/>

Site du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Objet du marché

Prestations intellectuelles pour la réalisation de l'évaluation externe de la Résidence Autonomie Le Riou conformément au référentiel de la Haute Autorité de Santé, avec le recours à un organisme habilité.

Lieu d'exécution

CCAS de Cannes + RA Le Riou 06400 Cannes

Caractéristiques**Type de procédure :**

Procédure adaptée.

Caractéristiques principales :

La procédure de passation utilisée est la procédure adaptée ouverte.

Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du code de la commande publique.

Le présent marché est un marché ordinaire de prestations intellectuelles.

Le marché sera attribué à un seul opérateur économique.

Conformément à l'article R. 2123-5, le CCAS de Cannes se réserve la possibilité de négocier.

Après examen des offres, le pouvoir adjudicateur se laisse la possibilité d'engager des négociations.

L'offre la mieux classée sera donc retenue à titre provisoire en attendant que le ou les candidats produisent les certificats et attestations. Le délai imparti par le pouvoir adjudicateur pour remettre ces documents ne pourra être supérieur à 10 jours.

Toutefois le CCAS de Cannes se réserve la possibilité d'attribuer l'accord-cadre sur la base des offres initiales sans négociation.

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) :

Les évaluations seront réalisées sur la base du nouveau référentiel élaboré par la HAS et par les organismes accrédités, liste disponible jointe : Haute Autorité de Santé - Les organismes accrédités (has-sante.fr).

Des variantes seront prises en considération : Non**Division en lots : Non****Durée du marché ou délai d'exécution**

A compter du : 01 septembre 2026. Jusqu'au : 31 octobre 2026.

Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

Lundi 17 août 2026 - 12:00

Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en jours : 90 (à compter de la date limite de réception des offres).

Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services)

01 septembre 2026

Conditions relatives au marché**Cautionnement et garanties exigés**

Confère Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent

Confère Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché

Confère Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature autre que la langue française

Français.

Unité monétaire utilisée : Euro.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).
- Formulaire DC3, Acte d'engagement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).
- Formulaire DC4, Déclaration de sous-traitance (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).
- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre (documents à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT1) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail.
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus (formulaire NOT12).
- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays.
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Autre justificatif / Commentaire :

Commentaire :

Le prestataire devra obligatoirement être accrédité par la Haute Autorité de Santé pour la réalisation de l'évaluation externe conformément au nouveau référentiel élaboré par la HAS pour les établissements et services médico-sociaux de l'autonomie.

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

1: Prix 30%

2: Valeur technique 70%

Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par l'organisme acheteur

2026-12

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels

Confère Règlement de la consultation Article 10 Mise à disposition du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)

Le pouvoir adjudicateur met à disposition le dossier de consultation par voie électronique, sur son profil d'acheteur, à l'adresse suivante : <http://www.marches-securises.fr>

Conditions de remise des offres ou des candidatures

Confère Règlement de la consultation Article 15 Conditions d'envoi des documents par voie électronique via la plate-forme

<https://www.marches-securises.fr>

Depuis le 1er octobre 2018, les candidatures et offres sont transmises obligatoirement par voie électronique sur le profil d'acheteur du CCAS de Cannes à l'adresse suivante : <http://www.marches-securises.fr>.

Aide à l'utilisation et Assistance

Le soumissionnaire dispose d'une aide à l'utilisation de la plate-forme disponible sur le site www.marches-securises.fr.

Pour toute question relative au dépôt de réponses électroniques, le numéro à la disposition des soumissionnaires est : 04 92 90 93 27.

Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :

ccas de cannes 22 rue borniol , 06400 cannes, FRANCE. URL : <http://www.marches-securises.fr>.

Date d'envoi du présent avis

13 juillet 2026